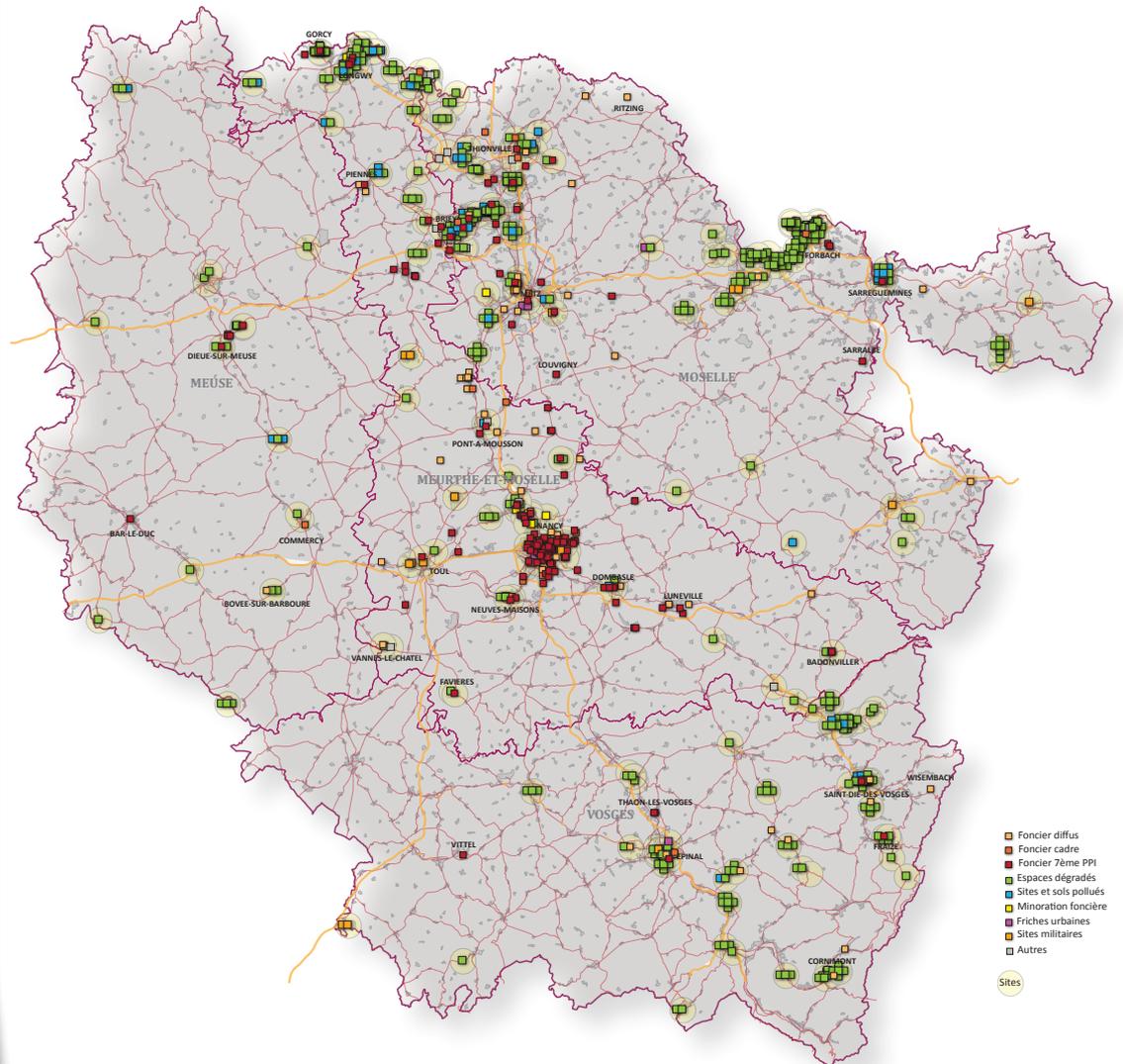




# Rapport d'Activités 2008



Préparons des territoires d'avenir





Vous constaterez que les résultats enregistrés par l'EPF Lorraine en 2008 sont excellents :

- Les opérations immobilières et foncières se sont maintenues à un niveau très satisfaisant (22,5 M€)
- Les opérations en reconversion/minoration foncière/aménagement ont, quant à elles, atteint un niveau exceptionnel de 39 M€, soit un montant plus de 2 fois supérieur à celui de 2007 (17 M€).

Ces résultats sont le fruit de la stratégie arrêtée dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2007/2013 et de la contractualisation avec l'Etat et la Région au titre du contrat de projets et de sa convention d'application « requalifier les territoires postindustriels, militaires et après-mines » (grand projet n°10), signée le 6 mai 2008. Les conventions-cadres, outil majeur du 8ème PPI, connaissent un succès qui ne se dément pas, puisque 10 nouvelles conventions ont été signées en 2008 s'ajoutant aux 9 précédentes. Dans le même registre, il convient de noter que 45% des nouvelles opérations relèvent d'une démarche « habitat », répondant ainsi pleinement à l'objectif stratégique de générer du foncier pour l'habitat.

La clôture des opérations relatives à la reconversion du patrimoine militaire désaffecté issues du programme initial et du 4ème contrat de plan Etat-Région constitue aussi un élément marquant de l'année 2008.

Ces résultats n'auraient pas pu être atteints sans la mobilisation sans faille des équipes de l'établissement dont la compétence, le professionnalisme et la disponibilité sont unanimement appréciés. L'établissement se dote progressivement d'outils plus fins d'analyse et de suivi de son activité. La création, en 2008, d'un portail d'entreprise constitue un levier essentiel pour gagner encore en efficacité et en efficience.

Nous tenons également à y associer l'ensemble des administrateurs.

En Juin 2008, l'EPF Lorraine a fêté ses 35 ans, âge de la maturité, lors d'une manifestation ayant regroupé près de 300 partenaires, témoignant ainsi du caractère fédérateur de l'établissement en Lorraine.

Dans un contexte économique dégradé, l'EPF Lorraine saura, plus que jamais, prendre toute sa place et ses responsabilités pour contribuer au renouveau de la Lorraine et de ses territoires.

Jean-Claude THEOBALD  
Président du Conseil d'Administration

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général



## **Chapitre 1 : Les résultats**

Les actions sur fonds propres	8
Les actions en prestations de services	16
Les actions sous mandats	24

## **Chapitre 2 : Les Marchés**

Le bilan de la Commission des Achats Interne (CAI)	28
Le bilan de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)	28
Les différents types de marché	29
Les opérations remarquables	33

## **Chapitre 3 : La Vie de l'Etablissement**

L'institutionnel	38
L'équipe	39
Les locaux	40
Les systèmes d'information	41
La formation	42
La démarche qualité	43
Le plan général d'actions	44
La revue organisationnelle	44

## **Chapitre 4 : les Actions de communication**

Les 35 ans de l'Etablissement	46
Les voyages d'études et du personnel	48
Les publications et l'information	50
Le colloque «Gestion et reconversion des sites pollués»	52
L'agenda 2009	53



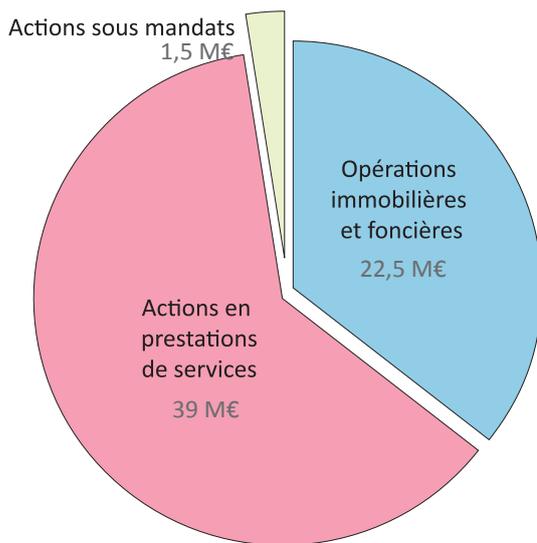
*Chapitre 1*  
*Les résultats*



L'année 2008 a été très satisfaisante tant en termes de montants mandatés qu'en termes de taux d'exécution (82% pour les actions en fonds propres et 85% pour les actions en prestations de services). Le nombre global de dossiers en cours est d'environ 600.

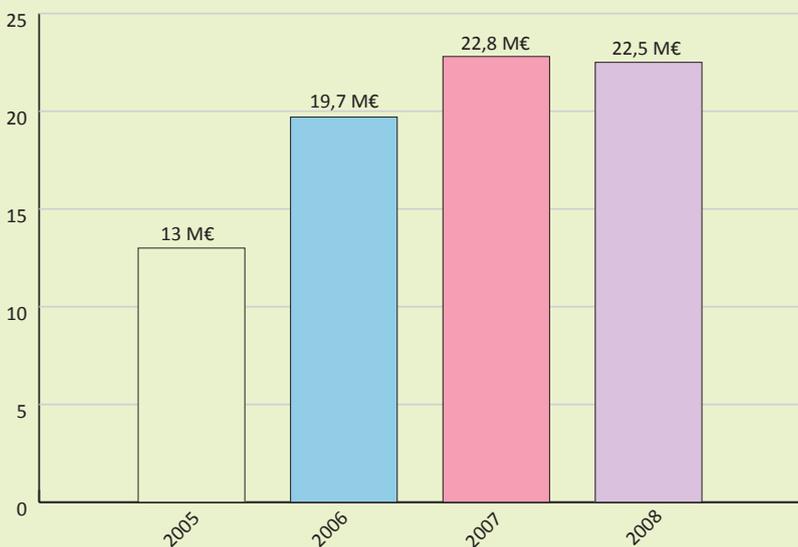
191 opérations ont été présentées en Bureau dont 155 dossiers nouveaux (et 70 dans une démarche habitat).

### Activité de l'EPF Lorraine



## Les actions sur fonds propres

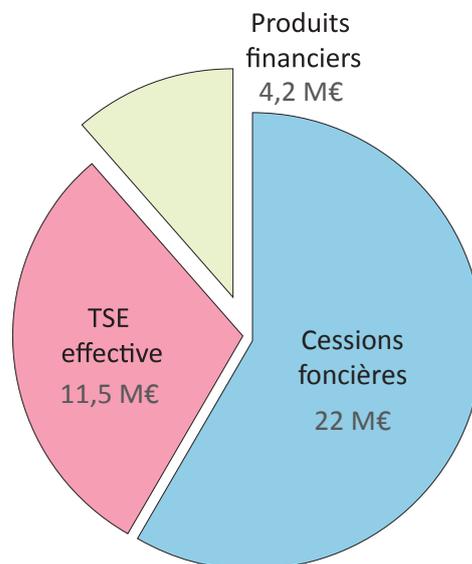
### Les dépenses



Les opérations immobilières et foncières se sont maintenues à un niveau très satisfaisant (**22.5 M€**) avec un taux d'exécution de **84%**. Une progression significative est à noter par rapport à 2006 (19.7 M€) et surtout à 2005 (13 M€).

## Les recettes

Les recettes en fonds propres sont d'environ **37.7 M€** en 2008 et sont réparties de la manière suivante :



### Les conventions

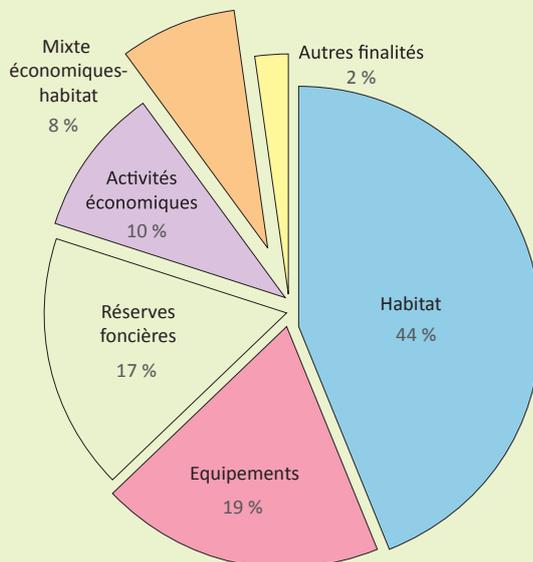
**51** conventions foncières nouvelles  
(40 en 2007, 49 en 2006 et 29 en 2005)

**12** avenants à des conventions foncières

**10** nouvelles conventions-cadres  
(total de 19)

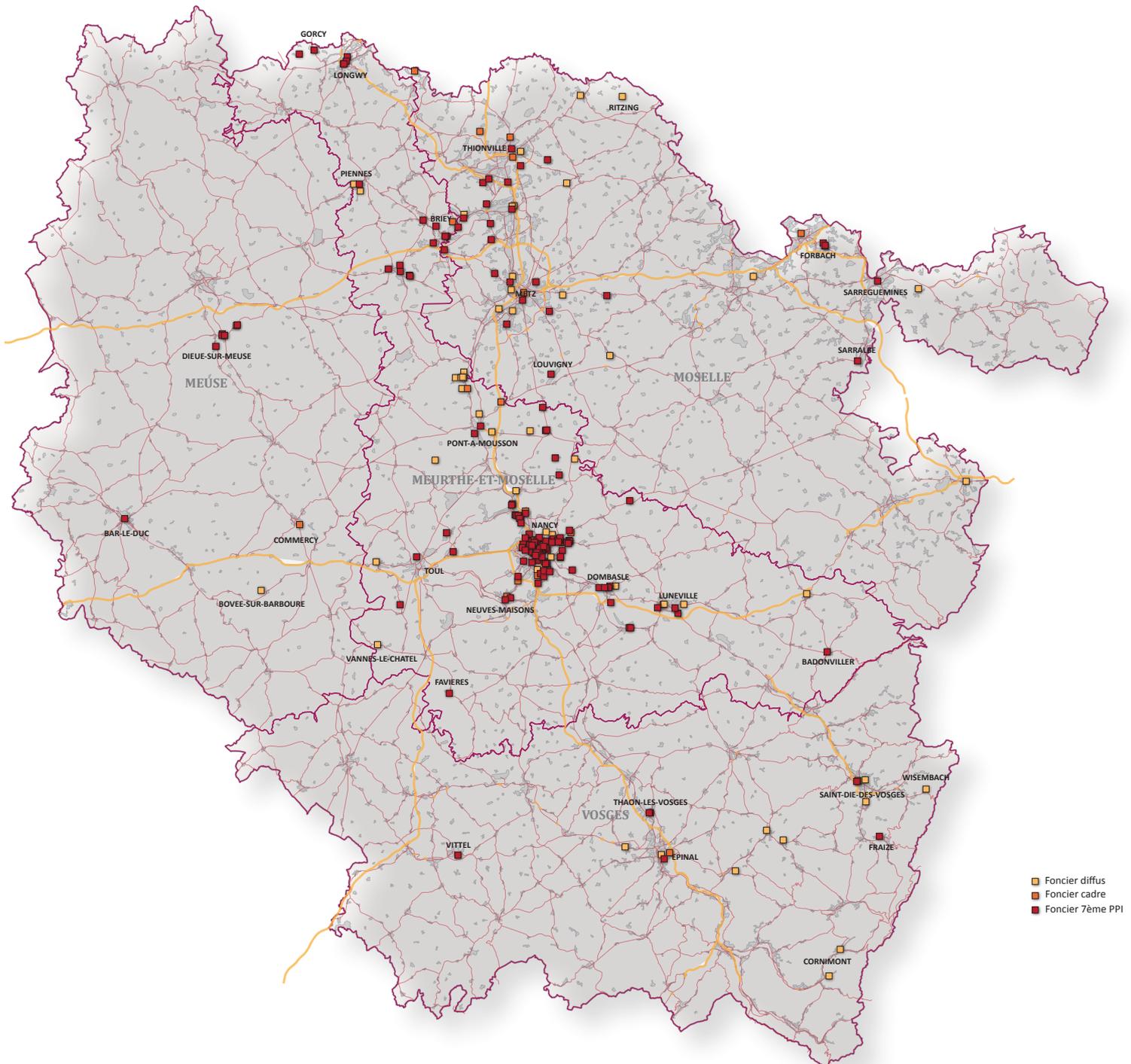
**7** conventions de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle

### Les finalités des opérations immobilières et foncières



**44%** des opérations immobilières et foncières relèvent d'une démarche de **création de logements** et **19% d'équipements**.

# La localisation des opérations immobilières et foncières (actives en 2008)



## Les opérations immobilières et foncières

Les **opérations foncières qui relèvent du 7ème PPI** représentent encore presque 40% des interventions avec 8,9 M€ de dépenses. **31%** sont des opérations relatives aux **conventions-cadres** issues du 8ème PPI (7 M€), les quelque **29%** restant relèvent d'**opérations diffuses** conclues au titre **du 8ème PPI** (6.5 M€).

### Opérations foncières 7ème PPI

La ZAC de Laufromont à Epinal représente l'opération la plus importante avec 38,8 % des dépenses faites au titre des opérations foncières 7ème PPI. **Sa finalité est l'habitat.**

La ZAC de Mercy près de Metz se classe en 2ème position et a mobilisé 20,9 % des dépenses. Elle est située sur les communes d'Ars-Laquenexy et de Peltre. Elle est composée d'un camp militaire et du château de Mercy (implantation d'équipements publics hospitaliers).



La **ZAC de Mercy**, sise sur les communes d'Ars-Laquenexy et de Peltre, est composée d'un camp militaire avec le château de Mercy et d'une quarantaine d'hectares de terrains agricoles. La Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole (CA2M) et la communauté de communes du Val Saint-Pierre ont décidé la réalisation d'une opération globale d'aménagement de ce site en vue de **l'implantation d'un pôle hospitalier** regroupant le CHR et la maternité. Ce pôle sera associé à une zone d'activités et d'équipements dans le domaine médical et paramédical et d'un pôle d'activités tertiaires et de services. En 2008, la quarantaine d'hectares de terrains agricoles a été acquise par l'EPF Lorraine (1.86 M€).

Le conseil municipal d'**Epinal** a approuvé la création de la **ZAC de Laufromont** en février 2006. L'opération projetée en vue du développement de **l'offre de logements locatifs et d'accession à la propriété** portera sur une emprise de 150 hectares environ. La commune d'Epinal a souhaité assurer la maîtrise foncière de l'ensemble du secteur, par l'intermédiaire de l'EPF Lorraine, afin de contrôler son organisation et son développement. La première tranche porte sur environ 60 hectares et fait l'objet d'un arrêté de DUP. L'opération a ainsi occasionné une première dépense de quelque 3.46 M€ en 2008.



## Opérations conventions-cadres 8ème PPI

Une politique ambitieuse en matière de développement territorial, et notamment en matière d'habitat social, passe par une stratégie de maîtrise foncière qui doit se construire dans une logique constante et globale et non seulement par des politiques d'acquisitions d'opportunité. Il s'agit de préserver certains secteurs et de préparer la réalisation de projets d'initiative publique dans les conditions qui permettront d'atteindre les objectifs généraux des collectivités locales en matière d'aménagement, de développement économique, de développement durable et d'habitat social. Le partenariat s'appuie sur le résultat d'études qui seront engagées, après la signature d'une **convention-cadre**, sur la totalité du territoire intercommunal visant à identifier des territoires à enjeux.



Parmi les actions réalisées en matière d'opérations conventions-cadres du 8ème PPI, les principales, en termes financiers, ont concerné le **Grand Nancy**. La communauté urbaine et l'EPF ont convenu de s'associer, par le biais d'une convention-cadre signée en mai 2007, pour conduire sur le long terme une politique foncière anticipative sur des périmètres à enjeux. Le Grand Nancy a notamment précisé ses objectifs quant à l'aménagement du quartier de la gare et à la réalisation d'un nouveau centre des congrès au sein de la ZAC « **Nancy Grand cœur** ». En 2008, les acquisitions menées par l'EPF dans ce quartier s'élèvent à 1.6 M€ (22.6% des opérations conventions-cadres).

Conventions-cadres (dont les études stratégiques)	
GRAND NANCY - Stratégie foncière	662 224 €
MMH - Stratégie Foncière	7 238 €
OPAC NANCY - Stratégie foncière	304 099 €
PAYS-HAUT / VAL DE L'ALZETTE - Stratégie foncière	816 648 €
FORBACH Agglomération - Stratégie foncière	132 345 €
MOSELIS - Stratégie foncière	565 000 €
OPAC METZ - Stratégie foncière	3 222 €
HAUTE-MOSELOTTE- Stratégie foncière	149 564 €
Opérations de veille active	
NANCY - Grand Cœur	1 600 000 €
JARVILLE-LA-MALGRANGE - Collège Montaigu Travaux	383 €
JARVILLE-LA-MALGRANGE - Pré Jean Fontenier	1 416 949 €
JOEUF- Europipe	7 415 €
MANOM - Site Merloni Indesit - Acquisition	128 980 €
YUTZ - Site Champion	1 115 451 €
MONTIGNY-LES-METZ - Acquisition PERIN	177 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 086 517 €</b>

Opérations  
conventions-cadres  
8ème PPI  
Dépenses 2008

## Opérations diffuses 8ème PPI

Parmi les interventions relatives aux opérations diffuses 8ème PPI (6.5 M€), on citera comme exemples les deux opérations financièrement les plus importantes, à savoir l'opération « centre technique municipal » à Pont-à-Mousson (1.6 M€) et l'opération « Cités de Landres » sur les communes de Piennes et de Landres (0.9 M€).

La Ville de **Pont-à-Mousson** a souhaité installer son nouveau **centre technique municipal** dans le bâtiment industriel « Lithotech », ancienne imprimerie inoccupée depuis plus d'un an, situé sur la ZAC du Breuil. Une convention d'acquisition foncière entre la commune de Pont-à-Mousson et l'EPF Lorraine relative à ce site a ainsi été signée en 2007, qui a permis l'acquisition du site en 2008.



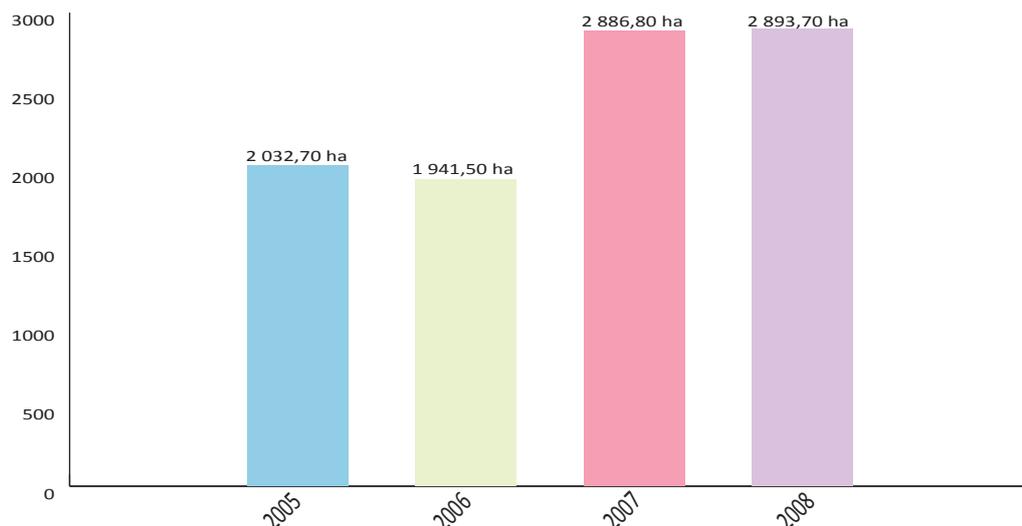
Dans le cadre de l'opération des «Cités de Landres», opération d'aménagement à finalité d'habitat, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du Bassin de Landres, en Meurthe-et-Moselle, a sollicité l'intervention de l'EPF Lorraine pour réaliser l'acquisition de 8 hectares de terrains situés sur les territoires communaux de Piennes et de Landres. L'acquisition par l'EPF Lorraine a été réalisée en 2008.

## Le patrimoine

	Nombre d'hectares acquis	Nombre d'hectares cédés	Nombre d'actes d'acquisition régularisés	Nombre d'ordonnance d'expropriation
2005	143,45	164	103	4
2006	72,94	164	169	2
2007	1 034,35 (*)	89	170	7
2008	88	81	117	2

(\*) Cf. patrimoine Charbonnages de France de 962.79 ha

Patrimoine de l'EPF  
(en fonds propres)



Les actions relatives aux ouvrages et infrastructures dont l'EPF assure la responsabilité notamment au regard de leur utilisation par le public, entreprises en 2007, ont été poursuivies et amplifiées en 2008. Parmi les interventions à caractère prioritaire en 2008, on peut citer :

- La liaison A4 Homécourt est à présent ouverte à la circulation sous la responsabilité des conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle
- Les voiries de la ZAC Nancy-Pompey ont fait l'objet de procédures de rétrocession aux collectivités compétentes.

De manière générale, les situations « à risques » sur le patrimoine de l'Etablissement ont toutes été gérées de façon concertée avec les collectivités dans le souci de garantir au maximum leur sécurité.

## Les conventions de réservation foncière avec la SAFERL

Deux conventions de réservation foncière avec la SAFERL ont été signées en 2008.

- La première convention concerne le maintien en réserve de terrains acquis par la SAFERL dans le but de contribuer à la restructuration éventuelle d'exploitations agricoles. Ces réserves de terrains avaient été constituées dans le cadre du projet de mégazone à vocation industrielle sur le site de Beuvillers-Serrouville. Le projet n'ayant pas été confirmé à ce jour, les réserves de terrains pourraient être utilisées comme compensation pour faciliter la réinstallation d'agriculteurs dans le cadre de l'action de maîtrise foncière que l'EPF mène dans le bassin de l'Alzette.

- Par ailleurs, l'État a sollicité l'EPF pour constituer des réserves foncières dans le cadre de la réalisation de la liaison Toul-Dieulouard nécessaires pour délester l'autoroute A 31. L'Etablissement a donc souhaité s'assurer l'assistance de la SAFERL et accompagner financièrement le portage des terrains agricoles maîtrisés par cette dernière aux fins de compensation éventuelle à des agriculteurs touchés par le projet d'infrastructure routière.

## *Les critères d'intervention foncière de l'EPF Lorraine*

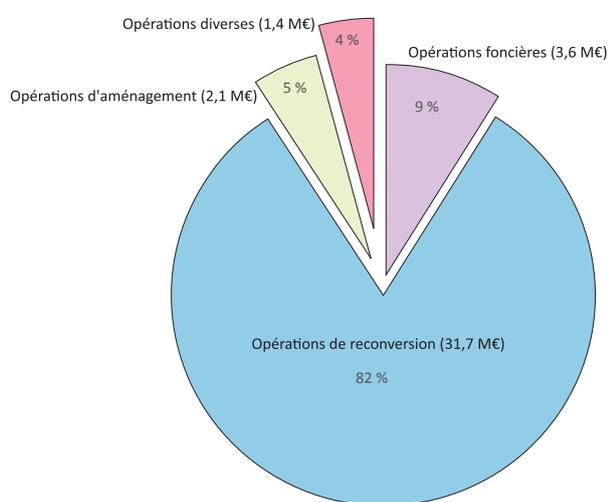
Lors du Conseil d'Administration d'octobre 2007, les administrateurs ont fait part de leur souhait de voir préciser les critères d'intervention foncière de l'Etablissement. Les conclusions de cette réflexion ont été présentées au Bureau de février 2008 et ont permis de dégager **9 critères** : technicité, appui juridique (Déclaration d'Utilité Publique (DUP), Droit de Préemption Urbain (DPU), adjudication...), rôle de conseil, apport de compétences environnementales, vision régionale des problématiques, intérêt du projet (régional, logements sociaux, équipements publics majeurs), être propriétaire des sites de friches à traiter, politique privilégiant les territoires à enjeux des conventions-cadres, capacité à mobiliser rapidement des moyens financiers.



# les actions en prestations de services

Les actions en prestations de services regroupent des missions très diverses menées en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional de Lorraine et les collectivités. Les financements mobilisés proviennent de ces partenaires et de l'EPF Lorraine en participation sur ses fonds propres. **10 autorisations de programme sur 26 sont arrivées à échéance en 2008 (Traitement des Espaces Degradés (TED), Sites et Sols Pollués (SSP), reconversion des sites militaires)**. 158 opérations étaient concernées sur les 374 opérations en cours ou prévisionnelles. Un outil de suivi de ces opérations a été mis en place afin de gérer au mieux leur solde.

## Les dépenses



Les résultats de ces actions s'établissent en 2008 à **38.8 M€** (85% d'exécution des dépenses prévisionnelles).

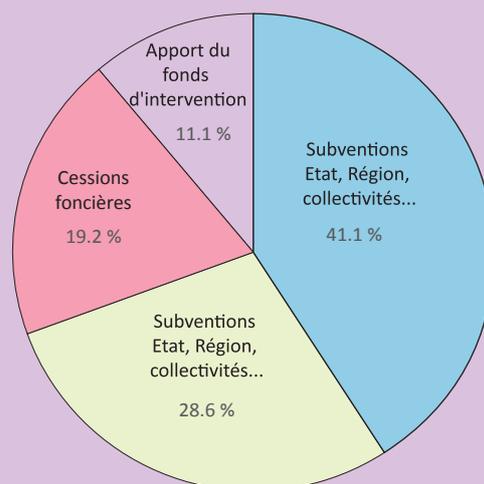
## Les recettes

Les recettes, de 29.7 M€ en 2008, se répartissent de la manière suivante :

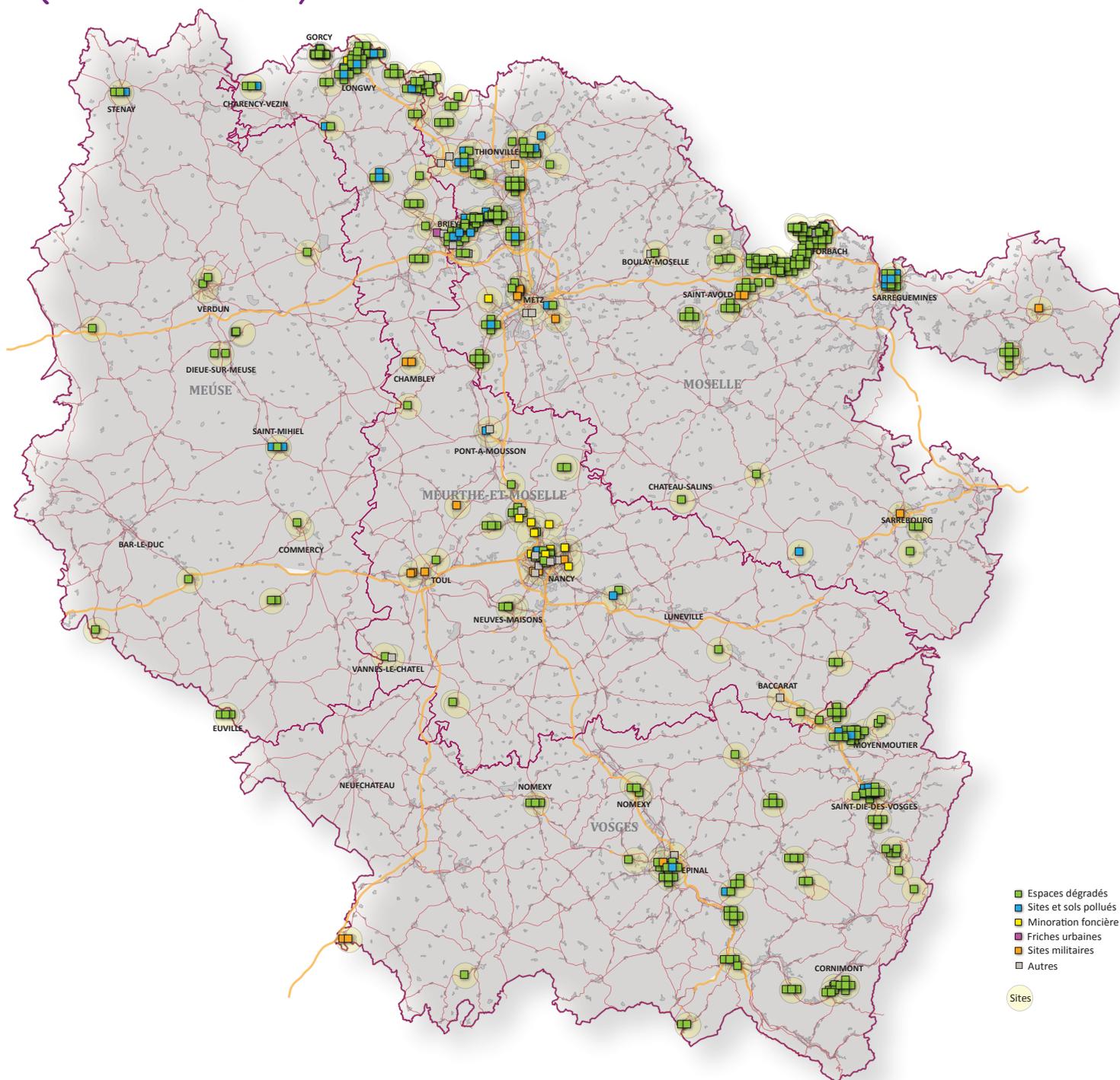
Subventions Etat, Région, collectivités...	12,2 M€
Apport des fonds propres de l'EPF	8,5 M€
Cessions foncières	5,7 M€
Apport du fonds d'intervention	3,3 M€

(3,5 M€ en 2005, 2,9 M€ en 2006 et 3,4M€ en 2007)

**113 subventions** ont été attribuées en 2008.



## La localisation des opérations en prestations de services (actives en 2008)



### Les opérations foncières

Les opérations foncières en prestations de services ont mobilisé **3.6 M€** dont **93%** au titre du **Fonds Régional de Minoration Foncière 8ème PPI** (3.3 M€). **8** conventions de minoration foncière ont été signées en 2008.

Dans le cadre d'une **politique d'action foncière en faveur de l'habitat social** en milieu urbain, l'Etat, la Région Lorraine et l'EPF ont reconduit, au titre du Contrat de Projets 2007-2013, le Fonds Régional de Minoration Foncière (FRMF), dispositif de minoration du coût du foncier permettant de rendre celui-ci compatible avec la construction de logements

sociaux. Le dispositif est financé à hauteur de 6 M€ dont 4 M€ par l'EPF Lorraine, le reste à parts égales entre les deux autres financeurs. A la fin du premier semestre 2008, les opérations retenues mobilisaient près de la moitié du financement affecté au nouveau dispositif financé par l'État, la Région et l'EPF. Il est à noter qu'une étude portant sur les enjeux du foncier en Lorraine a été présentée au Comité Régional de l'Habitat en septembre 2008 pour retenir les opérations présentées au titre du FRMF sur les territoires à enjeux où la pression foncière est la plus importante.

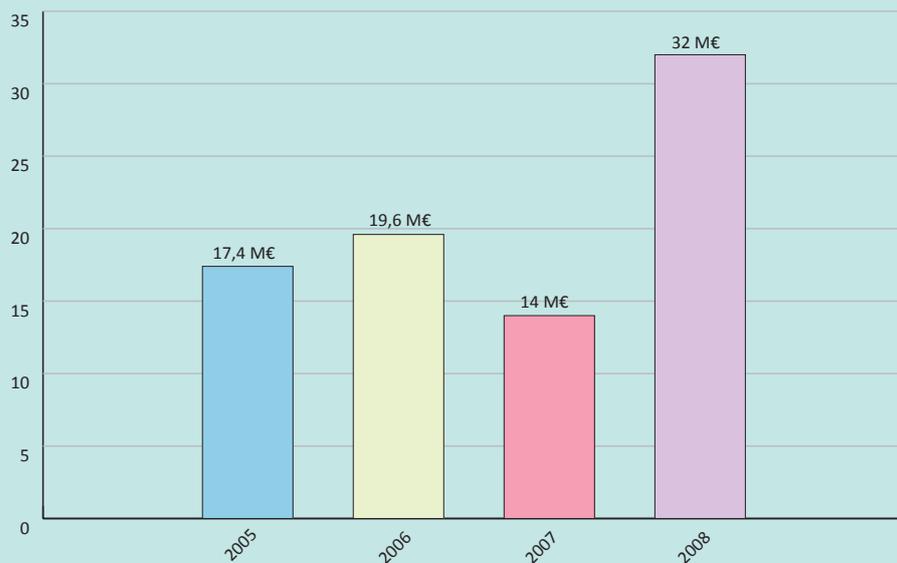
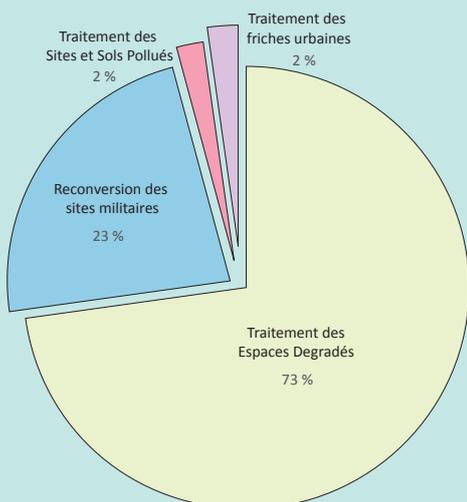
Les 16 opérations retenues à ce jour au titre du FRMF vont permettre, à terme, la création de 364 logements sociaux. En 2008, la construction d'environ 130 logements sociaux a ainsi pu être planifiée grâce à ce fonds et aux interventions des bailleurs tels que Est Habitat Construction, Maison Familiale Lorraine, l'OPH de la Meuse ou ICF Nord-Est (bailleur social de la SNCF).

Presque la moitié des dépenses faites au titre du Fonds de minoration foncière 8ème PPI en 2008 ont été effectuées sur l'opération « **Bar-le-Duc – Rue Werly** ». En effet, l'OPH de la Meuse a élaboré un projet de rénovation de 18 logements locatifs sociaux sur le territoire de la commune de Bar-le-Duc sur le site de l'ancienne Polyclinique du Parc (rue Werly). L'EPF Lorraine a ainsi acquis le site pour 1.62 M€.

Fonds Régional de Minoration Foncière - 8ème PPI (dépenses 2008 en M€)	
ESSEY-LES-NANCY - Rue d'Ozerailles	0,428
SAULXURES-LES-NANCY - Route Bosserville Les Genoves	0,532
ESSEY-LES-NANCY - Route d'Agincourt	0,170
FROUARD - Rue de l'Hôtel de Ville	0,190
MOULINS-LES-METZ - Rue Chaponost	0,300
BAR-LE-DUC - Rue de Werly	1,620
DOMMARTIN-LES-REMIREMONT - Site EDF	0,124
<b>TOTAL</b>	<b>3,364</b>

## Les opérations de reconversion

Parmi les actions en prestations de services, les opérations de reconversion ont atteint un niveau de dépenses exceptionnel (**31.7 M€**), soit un résultat plus de deux fois supérieur à celui de 2007 (14 M€) et un taux d'exécution de **87%**.



Parmi les opérations de reconversion, les actions menées en matière de **Traitement des Espaces Dégradés** (7ème et 8ème PPI) ont dépassé les **23 M€** (73% des actions de reconversion) et sont de **7.4 M€** pour la **reconversion des sites militaires** (23% des actions de reconversion).

## Le Traitement des Espaces Dégradés

**89%** des opérations de Traitement des Espaces Dégradés ont été réalisées au titre du **7ème PPI** (20.5 M€) et **11%** au titre du **8ème PPI** (2.5 M€). Les opérations « 7ème PPI » les plus importantes ont été : Forbach-Nord – voie de désenclavement, Homécourt – Joeuf – liaison A4, Moyenmoutier – Peadouce et Laveline-devant-Bruyères – filature Mossley-Badin. L'importance des dépenses au titre du 7ème PPI traduit le bon avancement et le solde progressif de cet ancien programme. La montée en puissance du 8ème PPI est satisfaisante en termes de programmation et de dépenses.

Une étude de déplacement, réalisée dans le cadre du projet Eurozone à **Forbach**, a démontré que la **création d'une nouvelle voie dans le secteur permettrait d'améliorer les échanges routiers** entre les agglomérations de Forbach et de Sarrebruck. Qui plus est, cette nouvelle liaison transfrontalière permettrait de desservir et de désenclaver les deux sites de l'Eurozone. L'EPF Lorraine a ainsi fait étudier plusieurs options de tracés en concertation avec les collectivités locales et le conseil général de la Moselle. Parmi les sept variantes qui ont été successivement proposées, la variante n°6 a été retenue. Elle se dé-

compose en quatre tronçons distincts. Les travaux des deux premiers tronçons ont été partiellement réceptionnés en 2008. Le tracé du troisième tronçon devant relier Schoeneck à l'Eurozone côté allemand a été validé de manière consensuelle (Conseil Général de la Moselle, Communes de Forbach et de Schoeneck) fin 2008.



Les territoires des bassins miniers nord-lorrains qui vivaient sous le régime de la proximité domicile / emploi autour de la mine doivent se recomposer et s'ouvrir sur l'extérieur. L'inscription du bassin sidérurgique et ferrifère dans le réseau d'échanges internationaux, nationaux et régionaux passe par l'amélioration des liaisons entre la vallée de l'Orne, la vallée de la Fensch et le Luxembourg et le désenclavement du bassin de Longwy, en assurant des liaisons plus directes avec l'autoroute A4. C'est à ce titre que les collectivités concernées ont envisagé de réaliser une opération d'envergure par **la liaison A4 – Homécourt / Joeuf**. L'EPF Lorraine fut alors sollicité pour en assurer la maîtrise d'ouvrage. Un premier tronçon a été réalisé entre l'A4 et la friche de la cokerie à Homécourt en 1994. La mise en œuvre du projet s'est poursuivie dans le cadre du 4ème CPER avec le prolongement de cette voie jusqu'à la friche centrale d'Homécourt et l'étude de ses raccordements sur Homécourt et Joeuf. La liaison A4 Homécourt / Joeuf a été ouverte à la circulation fin 2008 sous la responsabilité des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle. La rétrocession de l'EPF Lorraine aux deux conseils généraux devrait intervenir en 2009.

La commune de **Moyenmoutier** a décidé de requalifier le site **Peaudouce** de façon à valoriser l'ancienne abbaye. Celle-ci a sollicité l'EPF Lorraine qui a acquis les bâtiments désaffectés. Il a aussi assuré, dans un premier temps, la maîtrise d'ouvrage, d'études, de travaux de désamiantage et de démolition de l'an-

cienne chaufferie. La restructuration globale du site se poursuit actuellement avec le désamiantage des locaux qui a été suivi de leur démolition, puis du traitement de la façade de l'abbaye et du paysagement.



Sollicité par la communauté de communes de la vallée de la Vologne, l'EPF Lorraine est intervenu sur le site de la **filature Mossley-Badin à Laveline-devant-Bruyères**. En effet, la communauté de communes était intéressée par ce site pour l'aménagement d'une zone d'activités artisanales et industrielles. L'EPF a ainsi encadré des études et a acquis le site en

2007. Des travaux de démolition d'une partie des locaux ont été menés par l'Etablissement public. Il est également intervenu dans la réhabilitation du closover d'un bâtiment restructuré en deux unités indépendantes. Le paysagement du site sera piloté par l'EPF. Une entreprise est aujourd'hui installée dans l'une des unités. Trois autres cellules sont dans l'attente d'entreprises artisanales.



L'EPF était chargé dans le cadre de la politique régionale de reconversion du patrimoine militaire désaffecté d'assurer des études puis des travaux de démolition et de désamiantage de bâtiments sur **l'ancienne base aérienne de Chambley** (484 hectares) dont la Région Lorraine souhaite développer l'attractivité économique et touristique (pôle aéronautique). Suite à une suspicion de matériaux amiantés non identifiés dans le diagnostic fait avant démolition, l'EPF a engagé des mesures de confinement sur deux chaufferies et a lancé un nouveau diagnostic amiante sur l'ensemble des bâtiments du site. Les mesures d'empoussièrement réalisées en milieu confiné sur les deux chaufferies n'ont pas décelé la présence de fibres amiantées dans l'atmosphère. Cependant, le diagnostic amiante complémentaire a révélé la présence de nombreux joints de dilatation de façade et de sol amiantés et friables. Un chantier test de déconstruction-démolition a eu lieu en mai-juin 2008. Les résultats en termes de santé publique et de protection environnementale ont été concluants. Le traitement des matériaux amiantés supplémentaires présents sur l'ensemble des 35 bâtiments à démolir a nécessité la mise en place de financements complémentaires. Les travaux ont été réceptionnés en décembre 2008.



Sur les quelque 7.4 M€ dépensés au titre de la reconversion des sites militaires relevant du 4ème CPER dont l'achèvement était fixé au 31-12-2008, **3 M€** ont été consacrés aux travaux sur le site de la **base aérienne de Chambley**. La deuxième opération la plus consommatrice a été celle des **magasins de Concentration à Epinal (1.3 M€)**. Viennent ensuite les chantiers sur les sites Ardant-du-Picq à Saint-Avold, l'ALAT à Tomblaine et du SDIS à Ecrouves.



Les **anciens magasins militaires de Concentration au nord d'Epinal** occupaient un terrain de 1.5 hectare et se composaient de cinq bâtiments, de taille et d'architecture hétérogènes et en mauvais état. Confrontée au problème de l'amélioration de la circulation dans ce secteur, la Ville a sollicité l'intervention de l'EPF Lorraine pour procéder à une première phase de démolition de deux petits bâtiments en façade dans le courant de l'année 2007. Une deuxième phase de travaux a été lancée en 2008. La découverte tardive de la présence d'amiante et les difficultés d'accès au chantier du fait de travaux concomitants de réfection de la voirie ont ralenti les travaux. La quasi-totalité de cette deuxième tranche est réceptionnée fin 2008 avec la réhabilitation lourde des deux bâtiments principaux : recul de la façade de l'un des bâtiments, rénovation de l'ensemble des façades, démolition partielle, réfection des couvertures et zingueries et remplacement des menuiseries extérieures des deux bâtiments.

## Les opérations d'aménagement

Les opérations d'aménagement ont mobilisé **2.1 M€** en 2008. **90%** de ces dépenses sont allées au **parc d'activités de Nancy – Pompey** (cf. rapport spécifique de la ZAC). Les 10% restant concerne le **Bois des trente jours à Moutiers** (0.2 M€).

Par ailleurs, le rapport administratif de clôture de la **ZAC du Parc International d'Activité des 3 frontières** a été transmis aux administrateurs en mai 2008. Il a fait l'objet d'un envoi au Préfet et au Trésorier Payeur Général de Meurthe-et-Moselle en vue de la prise d'un arrêté d'achèvement de cette opération d'aménagement et de l'obtention du quitus fiscal.

### Le Bois des trente jours à Moutiers



Confrontée aux problèmes importants d'instabilité du sous-sol engendrée par l'exploitation minière, la commune de **Moutiers** voit son développement urbain très contraint. A la demande de l'Etat, l'EPF Lorraine intervient au titre du **fonds d'aide au relogement des sinistrés** pour la réalisation d'une opération d'aménagement sur le site dit du **Bois des trente jours** (5.3 hectares) cofinancée par le conseil régional de Lorraine et le conseil général de Meurthe-et-Moselle. L'emprise située en zone sans aléa minier a fait l'objet d'une procédure d'échange de propriété forestière entre le Ministère de l'Agriculture et l'EPF Lorraine. Le futur lotissement est composé de 28 parcelles individuelles, d'une opération mmH de 23 logements et d'une réserve foncière pour la commune de Moutiers. L'organisation spatiale du lotissement et le traitement qualitatif et paysager font l'objet d'une intervention particulière définie dans une étude de composition urbaine et d'intégration paysagère financée par l'Etat en 2004. L'espace public intègre notamment une placette au centre des logements mmH, une zone végétalisée pour la gestion des eaux pluviales de voirie et un cheminement traversant un espace fleuri reliant le lotissement à la forêt existante. Les travaux de viabilisation ont démarré en 2006 et se termineront à l'automne 2009 par la réalisation des espaces verts. 27 parcelles individuelles ont trouvé acquéreur. Les logements mmH sont tous loués.

## Les opérations diverses

Sur les **1.4 M€** mandatés au titre des opérations diverses, presque **35.6%** l'ont été sur le **site Daum à Allamps / Vannes-le-Châtel**, **25.9%** à la **station lysimétrique à Homécourt** (0.35 M€) et **21.4%** au giratoire et à la remise en état de VRD sur la **liaison A4 Homécourt** (0.29 M€).

L'usine de fabrication de la compagnie française du Cristal **Daum** est implantée sur une emprise de 4 hectares environ sur les **bans communaux d'Allamps et de Vannes-le-Châtel**. Daum a souhaité restructurer l'usine en repositionnant la chaîne de production et en cédant une partie du site. En concertation avec l'Etat, la Région Lorraine, le département de Meurthe-et-Moselle et la communauté de communes du Pays de Colombey et du sud Toulinois, l'EPF Lorraine a été en charge de réaliser, dans un premier temps en 2004, sur les emprises à céder (2 hectares), un

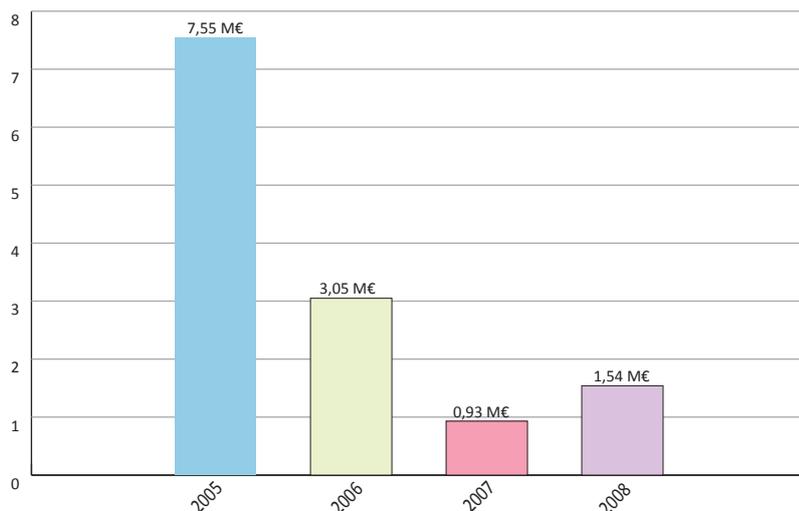
diagnostic technique sommaire des bâtiments et des abords accompagné d'une étude de faisabilité. Cette étude visait à considérer les réseaux, dessertes et voiries en fonction de la future organisation du site. La communauté de communes a validé un schéma d'aménagement portant sur l'organisation spatiale et fonctionnelle des emprises délaissées et intégrant la volonté de Daum de s'ouvrir au « tourisme industriel ». Les emprises ont été rachetées par la communauté de communes fin 2008. L'EPF est intervenu en tant que maître d'ouvrage de travaux de requalification des secteurs cédés par Daum en vertu des dispositions de la convention-cadre relative à la politique régionale en faveur de la restructuration urbaine et de l'immobilier industriel. Les travaux consistant à démolir les bâtiments non réutilisés par la communauté de communes, à individualiser les réseaux et à réorganiser a minima l'espace viaire existant ont été réalisés en 2008.



<b>Restructuration urbaine et de l'immobilier industriel</b>	
ALLAMPS-DAUM à Vannes le Châtel-Requalification	487 422 €
BACCARAT-Taillerie et Bord de Meurthe	43 636 €
<b>TOTAL</b>	<b>531 059 €</b>
<b>Etudes et recherches / Autres interventions / Déconstruction</b>	
HOMECOURT Travaux - Station lysimétrique	355 010 €
FONTOY-Rue de Longwy-Démolition	29 217 €
RONCOURT-Rue Mondon-Démolition	2 792 €
MOUTIERS - Cité de Gorcy - Gestion des sinistrés	6 627 €
<b>TOTAL</b>	<b>393 646 €</b>
<b>Travaux divers</b>	
HOMECOURT Liaison A4 Giratoire Démolition VRD	293 905 €
<b>Actions de soutien aux dynamiques territoriales</b>	
BASSIN DE L'ALZETTE - Etudes pré-opérationnelles	127 065 €
<b>Indivision Solvay</b>	
SOLVAY impôts, taxes	24 890 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 370 565 €</b>

# les actions sous mandats

En 2008, **1,5 M€** de dépenses ont été faites en matière d'actions sous mandats dont 65% sur l'Europarc de Forbach-Nord et 33% sur la zone industrielle Cabirol à Belleville. Ces dépenses sont en très nette diminution depuis quatre ans.



**4** conventions de mandats ont été signées en 2008.

dont **3 mandats fonciers** sur des sites militaires à Verdun et à Saint-Avold et sur le site Ancel Seitz à Granges-sur-Vologne

dont **1 mandat de travaux** avec la Solorem sur le Parc d'Activités de Nancy-Pompey

La communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a souhaité reconverter un vaste ensemble de sites miniers dans le cadre de l'Europarc de Forbach-Nord, partie française du projet Eurozone. L'EPF Lorraine est intervenu en tant qu'opérateur foncier et maître d'ouvrage délégué d'études et de travaux de requalification préalable. En 2008, 0.975 M€ ont été dépensés dans ce cadre. La principale intervention a consisté en l'aménagement de l'entrée du site depuis Forbach, notamment par la réalisation des bretelles d'accès au giratoire du parc à bois et par la préparation d'une plate-forme d'environ 30 000 m<sup>2</sup>.

## FORBACH-NORD - Europarc



2007



BELLEVILLE - ZI Cabirol

2008



A la demande de la communauté de communes du Val de Moselle et de l'Esch qui souhaitait désenclaver la zone industrielle Cabirol à Belleville, l'EPF Lorraine est intervenu au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés (à 50% avec la communauté de communes). L'EPF a acquis l'emprise, réalisé des études et les travaux de voirie. La voie de désenclavement a été ouverte à la circulation début 2008 (0.495 M€).



## *Perspectives 2009*

Les dépenses prévisionnelles d'activité pour 2009 sont maintenues à un niveau relativement élevé (61.3 M€ contre 75.5 M€ en 2008).

Elles seront à la hausse pour les actions foncières (+ 5.4%) et à la baisse pour les actions en prestations de services (- 37.6%).

En ce qui concerne les recettes prévisionnelles en fonds propres pour 2009, les ventes de terrains passent de 23 à 17.9 M€ et la TSE est maintenue à 11.4 M€.

Les recettes prévisionnelles d'activité en prestations de services pour 2009 sont de 30.4 M€ (contre 42.6 M€ en 2008).

L'implication financière de l'Etablissement sera donc encore renforcée.

*Chapitre 2*  
*Les marchés*



# Le bilan de la CAI

**548** : nombre de dossiers examinés

Le montant total des marchés attribués en CAI s'élève à 7 200 364.84 €HT.

**52** : nombre de fois où la CAI s'est réunie

**147** : nombre de décisions d'attributions de marchés à procédure adaptée

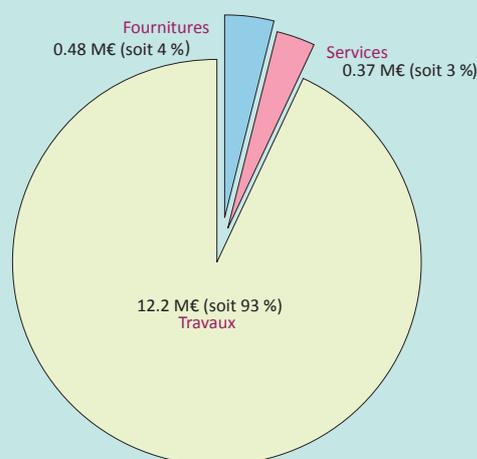
# Le bilan de la CAO

**159** : nombre de fois où la CAO s'est réunie (soit une augmentation de 20%)

**137** : nombre de dossiers (soit une augmentation de 73 %)

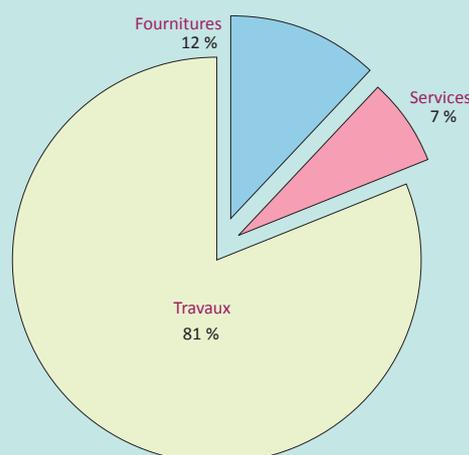
**93%** : pourcentage de marchés attribués dans le cadre de travaux

Part respective des différentes prestations en montant



Les 137 procédures ont permis de choisir 113 attributaires.

Part respective des différentes prestations en nombre



La masse globale des travaux attribués en CAO s'est, pour sa part, élevée à 13 075 964.59 €HT, ce qui représente une diminution de près de la moitié par rapport au volume traité en 2007.

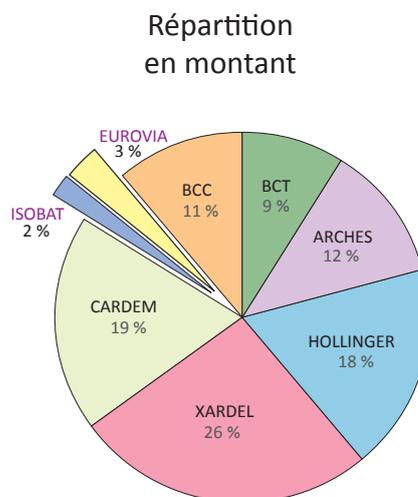
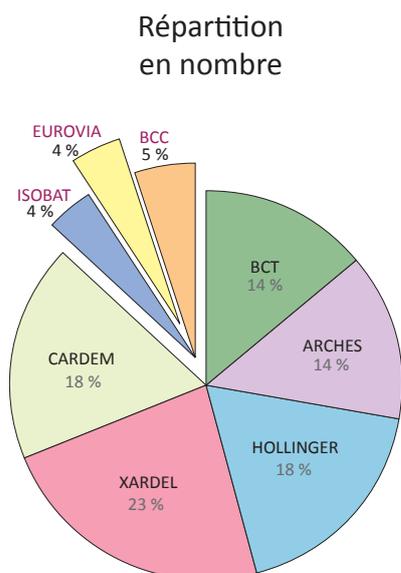
Ce constat doit cependant être relativisé, l'exercice précédent ayant comporté un nombre significatif de marchés particuliers (travaux routiers notamment).

# Les différents types de marchés

Les marchés de démolition, terrassements, charpente/couverture/bardage, gros-oeuvre, désamiantage et aménagements paysagers représentent 50 % des dossiers traités et 75 % du montant total des marchés.

Les autres prestations, moins significatives en termes de nombre et de montant, ne permettent pas une analyse détaillée.

## Les marchés de démolition (19,5% en nombre et 17 % en montant)

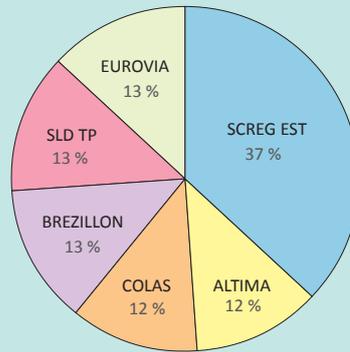


La société XARDEL Démolition est celle qui obtient le plus de marchés, tant en termes de volume que de nombre, sans toutefois obtenir de réelle position dominante; le secteur étant très concurrentiel.

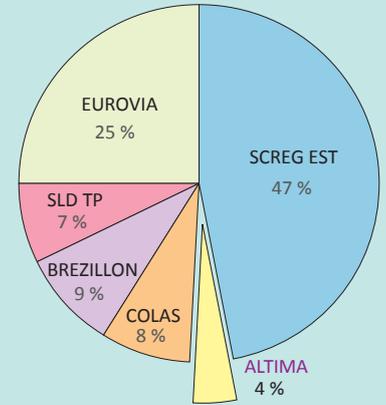
*Les marchés de terrassements  
(7% en nombre et 24 % en montant)*

Dans ce secteur concurrentiel où s'affrontent de grands groupes nationaux et internationaux, l'entreprise SCREG EST se démarque nettement en obtenant un tiers des marchés en nombre et près de la moitié des montants attribués.

Répartition en nombre



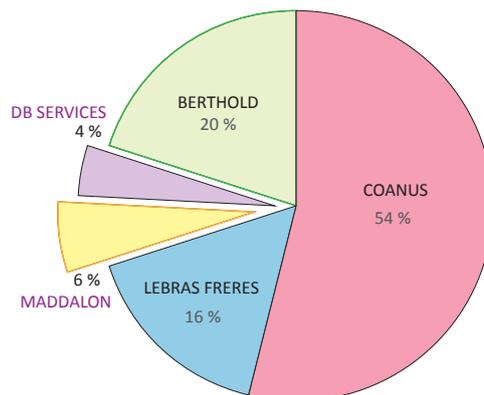
Répartition en montant



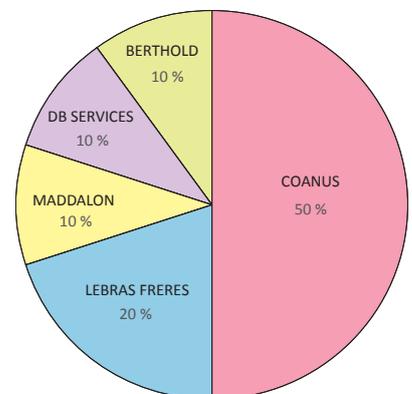
*Les marchés de charpente/couverture/bardage  
(9 % en nombre et 13 % en montant)*

La société COANUS obtient la majorité absolue en nombre et en montant des marchés de ce type attribués par la Commission d'Appel d'Offres en 2008.

Répartition en montant

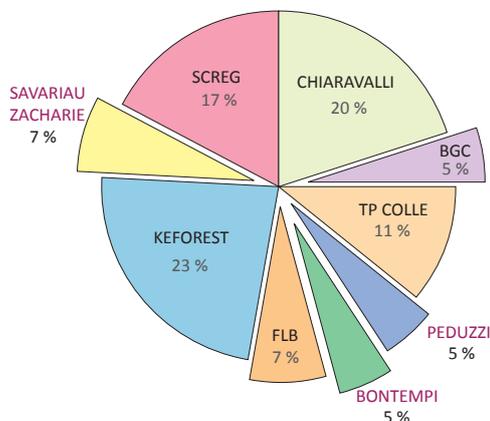


Répartition en nombre

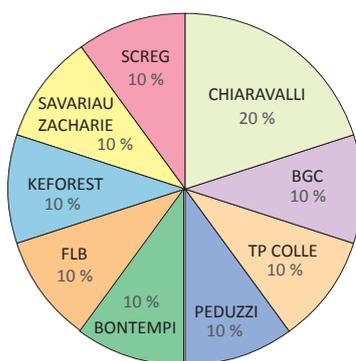


## Les marchés de gros-oeuvre (9 % en nombre et 9 % en montant)

Répartition  
en montant



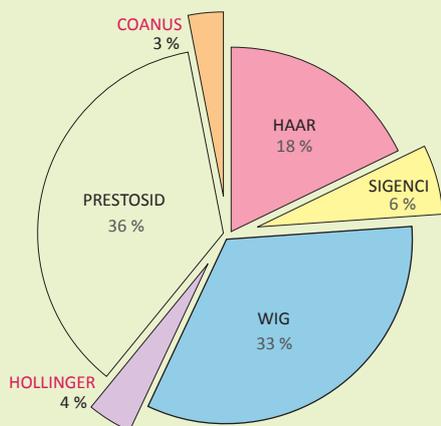
Répartition  
en nombre



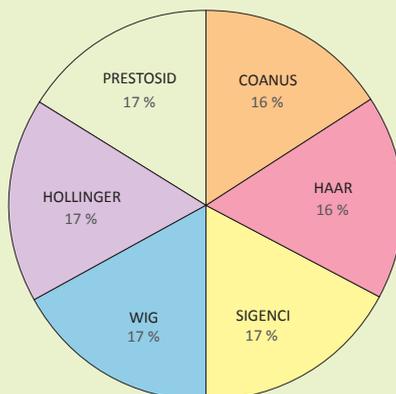
Ce secteur, qui comporte traditionnellement un nombre important de consultations infructueuses pour absence d'offres, permet l'exercice d'une concurrence pleine et entière, aucune entreprise ne se détachant réellement.

## Les marchés de désamiantage (5 % en nombre et 10 % en montant)

Répartition  
en montant



Répartition  
nombre



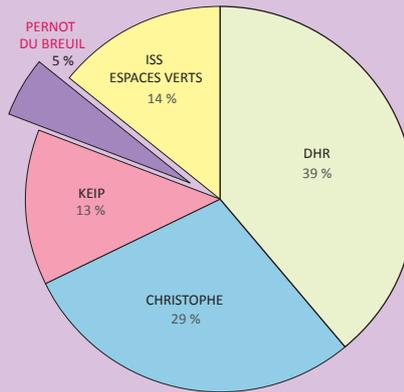
La réglementation relative au désamiantage a été sensiblement renforcée en mars 2008 mais cela n'a pas eu d'effet notable sur la concurrence.

## Les marchés de paysagement (6 % en nombre et 4,5 % en montant)

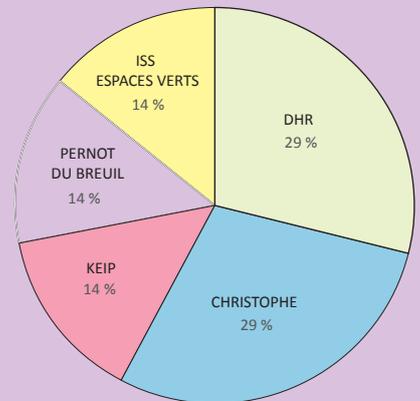
Si en termes financiers, ce type de marché reste peu significatif, son poids augmente en 2008.

L'entreprise CHRISTOPHE demeure un interlocuteur important, comme l'an passé, dans ce domaine assez concurrentiel.

Répartition en montant



Répartition en nombre



21 lots différents ont été déclarés infructueux ou sans suite sur proposition de la Commission au cours de l'année 2008 pour des raisons variées (absence d'offres, offres non conformes ou montants trop élevés par rapport à l'estimation du maître d'oeuvre). Ce nombre est en très nette diminution par rapport à l'année précédente (44 en 2007).

La Commission a également donné son avis sur 34 avenants. Ils sont principalement liés à des modifications de programmes et à des aléas de chantier.

Conjointement, 7 marchés complémentaires ont été approuvés par la Commission.

La Commission a également donné son avis sur 12 marchés qui ont été négociés. Le recours aux marchés négociés devrait continuer à se développer en 2009 avec la réforme du Code des Marchés Publics du 18 décembre 2008.

# Les opérations remarquables

## Opérations Sites Militaires

EPINAL - Requalification des magasins de Concentration (88)

SAINT-AVOLD - Requalification de la caserne Ardant du Picq (57)

BAN-SAINT-MARTIN - Requalification de la caserne Dupuis (57)

CHAMBLEY - Requalification de l'ancienne base aérienne (54)

## Opérations en prestations

### Le traitement des espaces dégradés

LAVELINE-DEVANT-BRUYERES - Requalification de l'ancienne filature Mossley Badin (88)

LIGNY-EN-BARROIS - Démolition du site BAG (55)

CHARENCEY-VEZIN - Requalification du site Doittau (57)

FORBACH - Requalification du site Simon III (57)

CORNIMONT - Requalification du site de la filature du Bas (88)

Aménagement des berges de l'Orne entre Moineville et Rombas (57)

MOYEUUVRE-GRANDE - Réalisation d'une plateforme pour le futur Centre de Secours (57)

NANCY - deuxième phase de la requalification du site Alstom (54)

EPINAL - Réhabilitation d'un ancien atelier sur le site de la STAHV (88)

NOVEANT-SUR-MOSELLE - Déconstruction sélective du site Smurfit Lembacel (57)

MOYENMOUTIER - Dépollution, désamiantage et démolition du site Himbeaumont (88)

NANCY - Requalification du secteur Victor 5 Piquets (54)

THIEFOSSE - Requalification du site Victor Perrin (88)

VANNES-LE-CHATEL - Deuxième phase de la requalification du site Daum (54)

ST-DIE-DES-VOSGES - Retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA) sur le site Gantois II (88)

ST-DIE-DES-VOSGES - Démolition du site de la STAHV (88)

LONGWY - Désamiantage et déconstruction sélective du site ANDRIN (54)

FORBACH - Deuxième tranche de travaux sur la carrière Centrale (57)

### Les autres opérations

HOMECOURT - Deuxième phase de la construction du lysimètre sur le site de l'ancienne cokerie (54)

POMPEY - Requalification du site Jullien (54)

FROUARD - Aménagement d'une voie d'accès à Dumont Médical (54)

NANCY/POMPEY - Démolition d'ouvrages enterrés sur le site Eiffel (54)

HOMECOURT - Remise en état de la première phase de la liaison A4 (54)

Bassin supérieur de l'Alzette - Etude de constructibilité sur le site de Micheville (57)

## Actions sur fonds propres

Développement du système informatique et du parc informatique

Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la gestion des sites pollués

## Clôture des marchés anciens

Comme les années passées, l'EPF s'est attaché à solder les lots des marchés achevés et a entamé une vaste campagne d'apurement des dossiers de marchés anciens non encore soldés. On notera ainsi tout particulièrement en 2008, la clôture des marchés suivants :

0

TOMBLAINE  
Zone de l'Alat



NANCY  
SCI 5 piquets



L'HOPITAL  
Puits II



TOMBLAINE - Requalification de la zone de l'Alat

CHAMBLEY - Requalification de l'ancienne base aérienne

METZ - Requalification de l'Arsenal III Partie restante du Lambinet

METZ - Requalification du casernement de Mercy-Lès-Metz

SAINT-AVOLD - Requalification de la caserne Ardant du Picq

NANCY - Requalification du site Molitor

L'HOPITAL - Requalification du site du Puits II

CONTREXEVILLE - Requalification du camp de la Folie

DIEUE-SUR-MEUSE - Requalification de l'îlot Berthold

NANCY - Requalification du secteur 5 Piquets

LIGNY-EN-BARROIS - Requalification du site BAG

JARNY - Travaux de démolition et clos couvert sur le Carreau de mine de Droitaumont

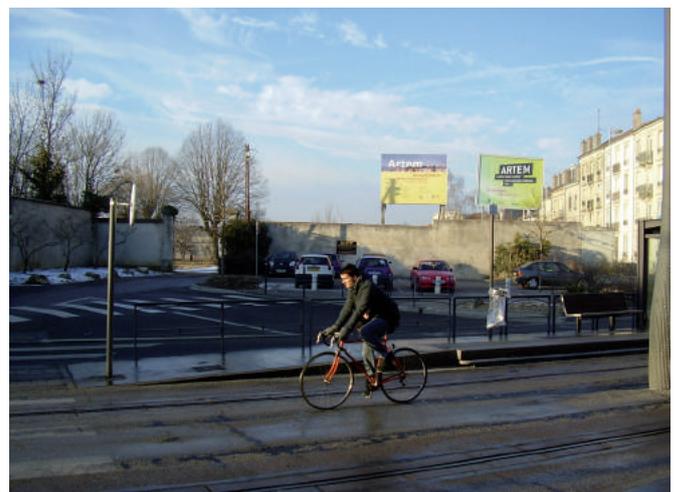
Des écarts ont pu être constatés pour certaines opérations, entre le montant du marché initial indiqué et le montant du Décompte général et Définitif (DGD). Ils sont négatifs dans l'hypothèse de marchés interrompus en accord avec le prestataire et la collectivité territorialement concernée, de marchés à bons de commande, ou de marchés à prix unitaire. Ils sont positifs lorsque des avenants ont été passés pour prendre en compte, soit des aléas, soit des besoins non prévus au programme initial.

Le bilan des marchés attribués de plus de 4000 € Hors Taxe (avec indication du nom du prestataire retenu et du montant du marché) a été publié sur le site Internet de l'Établissement ainsi que sur le site [marchés-sécurisés.fr](http://marchés-sécurisés.fr) le 18 février 2009, conformément à la réglementation.

SAINT-AVOLD  
Caserne Ardant du Picq



NANCY  
Caserne Molitor/Manutention



## Les perspectives

En application du décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008, les Commissions d'Appel d'Offres sont supprimées dans les services de l'Etat et les établissements publics nationaux.

A ce titre, la Commission d'Appel d'Offre a fonctionné jusqu'au 24 février 2009 dans l'attente de la mise en place de nouvelles dispositions et procédures d'achat internes à l'Etablissement. Les axes principaux de ce nouveau Guide des Achats Interne ont été présentés en Bureau le 25 février 2009.

Au cours de cette période de transition, la CAO s'est réunie 11 fois et ses membres ont examiné 7 dossiers.

Par ailleurs, afin de prendre en compte les remarques de la Chambre Régionale des Comptes et de fiabiliser davantage la commande publique de l'établissement, des modèles de Dossiers de Consultations des Entreprises (DCE) dans le cadre de marchés à procédure adaptée, ainsi que des notes internes explicatives sur différents points clés de la réglementation des marchés publics (régime des prix, notion de tranches conditionnelles etc.) ont été finalisées en 2008.

Au cours de l'année 2009, l'EPF Lorraine poursuivra la fiabilisation et la simplification de la commande publique en mettant notamment au point plusieurs accords cadres et marchés à bons de commande sur certaines thématiques intéressant l'ensemble de l'Etablissement (géomètres, diagnostic amiante, fournitures informatiques etc.)

Des clauses environnementales et sociales, en collaboration avec le Pôle Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE) seront également intégrées aux modèles existants dans une optique de promotion de l'insertion des personnes en difficulté et du Développement Durable.

Enfin, une formation interne en deux temps (initiation et approfondissement) permettra au personnel de l'Etablissement d'acquérir ou développer leurs connaissances sur les fondamentaux de la commande publique.

## Chapitre 3

# La vie de l'Établissement



# L'institutionnel

## Le Bureau

**4** : nombre de réunions du Bureau qui se sont tenues en 2008 (13 février, 25 juin, 1er octobre et 19 novembre).

**212** : nombre de délibérations présentées et adoptées par les membres du Bureau.

Le renouvellement du Bureau a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 21 mai. 18 membres ont été élus pour trois ans.

## Le Conseil d'Administration

**2** : nombre de réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues en 2008 (21 mai et 10 décembre).

**25** : nombre de délibérations présentées et adoptées par le Conseil d'Administration.

Lors du Conseil d'Administration du 21 mai, un nouveau président a été élu. Sept nouveaux administrateurs ont été installés dans leur fonction au cours de l'année 2008.



**Jean-Claude THEOBALD**

Président du Conseil d'Administration  
Vice-président du Conseil Général 57  
Vice-Président de la CA2M  
Maire de Moulins-lès-Metz

## Le Corthex

**3** : nombre de réunions du Corthex qui se sont tenues en 2008 (8 février, 13 juin, 10 octobre).

**67** : nombre de décisions prises (50 en Traitement des Espaces Dégradés, 9 en Sites et Sols Pollués, 2 en Fiches Urbaines, 1 en Minoration Foncière et 5 en Fonds d'Intervention).

L'année 2008 a vu l'arrivée de Thierry PILLET, Contrôleur Général en remplacement de Serge LADO-BORDOWSKY qui était à nos côtés depuis 3 ans.

# L'équipe

## Arrivées 2008

### CDI

*Michel COMBE  
Muriel FAIDIDE  
Déborah GOGUILLY  
Yannick LE COQUIL  
Jacques LOISELOT  
Coralie REAUBOURG  
Régis STENGER*

### CDD

*Aurélie BORSATO  
Amélie BOUGRIER  
Florence CORNETTE  
Anna MOLINARI  
Claudine PEREZ*

## Départs 2008

*Didier CHARPENTIER  
Alain DARBOUR  
Yann DUMONT  
Sylviane RUCH  
Sabine GIRAULT*

### Alternance

*Charlotte ROUOT*

## Sabine Girault

30 janvier 2008



*Une retraite bien  
méritée !*



16 décembre 2008

## Didier Charpentier

# Les locaux

## Définition d'un programme d'extension/restructuration

Les locaux actuels de l'EPF Lorraine n'étant plus adaptés à l'équipe qui s'est étoffée ces dernières années, une nouvelle configuration de fonctionnement plus rationnelle et cohérente visant à améliorer les conditions de travail du personnel est nécessaire. Une étude de programmation a donc été engagée, avec l'assistance de deux bureaux d'études, en vue de la restructuration et de l'extension du siège social de l'Etablissement public.

- **Octobre 2008** – Réunion de présentation des différents scénarios au personnel
- **Décembre 2008** – Présentation des différents scénarios aux membres du CA. Projet retenu : démolition de la partie du bâtiment actuel la plus ancienne, conservation de l'aile technique plus récente à relier avec la construction d'un nouveau bâtiment : coût prévisionnel : 10,6 M€. Ce scénario a semblé le plus intéressant et le plus économique, permettant à la fois une construction neuve intégrant une démarche environnementale de type HQE et le maintien de la partie la plus récente des locaux actuels pouvant abriter notamment le SESGAR (Service d'Etudes du SGAR).  
24 décembre 2008 – Acquisition de l'emprise du siège et des locaux du SESGAR soit une emprise totale 8847 m<sup>2</sup> pour un montant de 998 800 €.

## Perspectives 2009

- Finalisation du projet de programme regroupant l'ensemble des besoins
- Remise du programme aux 3 équipes d'architectes dans le cadre d'un concours
- Début du travail avec l'équipe retenue dans le cadre du concours



# Les systèmes d'information

## Informatique Téléphonie

- Consultation dans le cadre des marchés de téléphonies mobile, fixe et accès internet en poursuivant un double objectif de réduction des coûts et de parfait aboutissement des appels
- Remplacement d'une grande partie du parc informatique

### Perspectives 2009

- Déploiement du matériel de téléphonie fixe (mars) et mobile (mai)

## Le portail

- Mise en place d'un portail d'entreprise en juin
- Formations proposées à l'ensemble de l'équipe
- Migration de 80% des données des anciens serveurs sur le portail
- Organisation des dossiers opérationnels en sites-projets-opérations (harmonisation des manières de travailler, des classements et intégration de la donnée géographique)

### Perspectives 2009

- Intégration des outils métiers (bases de données) au portail

## Site internet

- Développement d'un site internet intermédiaire en interne (le site développé par bbcom ne pouvant plus être mis à jour)
- Lancement d'une consultation pour un nouveau site internet (19 décembre)

### Perspectives 2009

- Mise en ligne du nouveau site internet (fin d'année)

## Le portail inter-EPF

- Mise en place d'un portail inter-EPF (plateforme de collaboration entre les différents EPF d'Etat)
- Intégration de données sur tous les EPF

### Perspectives 2009

- Développement du portail inter-EPF en concertation avec les autres EPF

# La formation

**28** formations différentes ont été dispensées au personnel.



## Perspectives 2009

Marchés publics  
Excel perfectionnement  
Communication  
Téléphonie

**3** formations ont été dispensées à l'ensemble du personnel : sharepoint (*utilisation générale du portail*), Office 2007 et Portail (*utilisation détaillée du portail*).

**7** formations ont été dispensées aux membres des services techniques (*Evaluation des politiques publiques territoriales, droit de préemption, expropriation, stratégies foncières publiques, sites et sols pollués - outils et méthodologie et développement durable et qualité environnementale dans le cadre bâti, project*).

**4** formations ont été dispensées aux utilisateurs ADIX (*my report, séminaire ADIX, ADIX M9 et ADIX M9 administrateur*).

**3** formations d'ordre général ont été dispensées (*recyclage Sauveteur Secouriste du Travail, manipulation des extincteurs et sécurité routière - théorie*).

**3** formations ont été dispensées aux utilisateurs de logiciels spécifiques (*développement d'un système d'information - maintenance & design, développement d'applications en asp.net, Adobe illustrator initiation et Adobe illustrator perfectionnement*).

**5** autres formations ont été dispensées (*Assurance dommage ouvrage, ouverture de plis, TVA, anglais et réglementation sociale*).

# La démarche qualité

L'EPF est certifié ISO 9001 depuis juin 2007.

A ce titre, un audit de suivi à 12 mois a eu lieu en 2008 dont les conclusions ont été :

**3** nombre de non-conformités mineures relevées  
*(connaissance du niveau de satisfaction des partenaires, planifications des entretiens individuels et exécution des exercices d'évacuation)*

**8** nombre d'observations sur lesquelles des solutions ont été apportées  
*(délai de validation du formulaire accueil, simplification du formulaire «formation», ajout de l'aspect qualité auprès des partenaires, ajout de l'identité de la personne qui enregistre les arrêts financiers, efficacité de la communication interne mesurée, clôture des opérations intégrée dans les processus, ajout de la notion de délai dans le processus Gestion Patrimoniale)*

**4** nombre de processus audités  
*(management, RH, gestion patrimoniale, support : moyens généraux)*

**0** nombre de non-conformité relevée pendant l'audit de suivi

**7** nombre d'observations faites lors de cet audit de suivi  
*(intégrer la notion d'efficience lors de la prochaine revue d'indicateurs, les critères d'évaluation mériteraient d'être mis en place dès le départ, plus de rigueur dans les délais de retour des questionnaires d'évaluation, rigueur dans la mise à jour du document unique, mise en place d'une alerte «zéro jour» dans le cadre de la surveillance du ratio nombre de jours de formation par agent, mise en place d'une mesure des réclamations «riverains» au niveau gestion patrimoniale et mener une réflexion sur les audits internes)*

## Perspectives 2009

Audit de suivi à 24  
mois prévu en juin  
2009

Les points forts :

- Le niveau de maturité, l'efficacité et le dynamisme du Système de Management de la Qualité
- L'écoute «clients/partenaires» et la connaissance du «marché»
- La culture de l'amélioration continue
- L'appropriation du système de management par les pilotes de processus

# Le plan général d'actions

L'EPF Lorraine a souhaité mettre en œuvre un plan général d'actions 2008-2011 relatif à ses activités, ses moyens et sa vie quotidienne. **12 objectifs stratégiques ont été identifiés (de A à L)**. De ces objectifs, découle une cinquantaine de fiches où sont ordonnancées les priorités et où sont fixés les acteurs, les délais et les critères de mesure.

- |  |   |
|--|---|
| <b>A</b> Mettre en place une stratégie foncière pro-active                     | <b>G</b> Méthode et organisation du travail                       |
| <b>B</b> S'assurer de la pertinence de l'intervention de l'EPF                 | <b>H</b> Professionnalisation et sécurisation des marchés publics |
| <b>C</b> Engager une gestion dynamique du patrimoine                           | <b>I</b> Garantir la fiabilité financière de l'établissement      |
| <b>D</b> Friches industrielles et urbaines                                     | <b>J</b> Garantir la qualité des interventions de l'EPF           |
| <b>E</b> Amélioration la notoriété et l'image de l'EPF                         | <b>K</b> Garantir les conditions de travail                       |
| <b>F</b> Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences | <b>L</b> Mettre en place une politique d'archivage                |

**18** fiches sont achevées

**24** fiches en cours

**13** fiches pas encore commencées

## La revue organisationnelle

Une revue organisationnelle conduite par SETEC Organisation a débuté à la fin de l'année 2008.

La phase d'élaboration du diagnostic opérationnel a débuté en janvier 2009 avec l'association des équipes de l'établissement.

8 groupes de travail ont été mobilisés pour contribuer à ce diagnostic : gestion de la performance, stratégie ressources humaines, commande publique, facturation, suivi des conventions, calcul du prix de cession, équipe-projet, adaptation de la démarche qualité

Les préconisations de l'audit seront connues avant la fin du 1er semestre 2009.

Cette revue prend appui sur le plan général d'actions de l'établissement et intègre les apports de la démarche qualité.

L'objectif poursuivi est d'améliorer et de simplifier le fonctionnement de l'établissement pour gagner en efficacité.

## Chapitre 4

# Les actions de communication



# 35 ans

27 juin 2008

Plus de 300 personnes ont assisté à la manifestation organisée à l'occasion des 35 ans de l'établissement.

La manifestation s'est déroulée à la salle Montrichard à Pont-à-Mousson.

Messieurs Théobald ( président du conseil d'Administration), Lemoine (Maire de Pont-à-Mousson) et Pimor (SGAR) ont pris la parole.

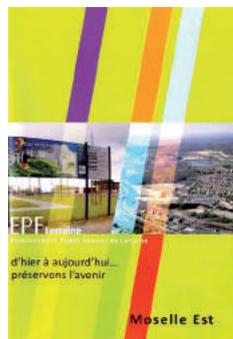


Les convives, au moment du buffet, pouvaient découvrir une exposition de 30 cadres de photos «avant-après». Cinq thématiques ont été mises en avant :

- Les actions foncières
- Les actions foncières en faveur du logement
- Les friches urbaines
- Les friches industrielles
- Les sites militaires

Une sacoche contenant des objets publicitaires, nos plaquettes ainsi qu'un vide-poche en Emaux de Longwy étaient distribués à la sortie.





Suite à cet événement, une exposition itinérante a été mise en place au Conseil Régional de Lorraine en octobre et à la communauté de commune de Freyming-Merlebach en novembre/décembre.

Un fascicule «Moselle Est» a été réalisé afin de présenter les opérations «Bassin Houiller».

Un article sur les 35 ans a été publié dans la lettre de l'Etat en Lorraine et en Moselle n° 31 de septembre 2008.

## Perspectives 2009

L'exposition itinérante a été installée à la Communauté Urbaine du Grand Nancy (en janvier) puis à la mairie d'Epinal (en mars). Une installation en mairie de Verdun est également prévue.



# Les voyages



## Prague (Praha) du 27 au 29 septembre 2008

L'organisation de ce week-end a été entièrement prise en charge par le Comité d'Entreprise.

105 participants ont pris l'avion le 27 septembre 2008 à Luxembourg.

Le temps et l'ambiance étaient au rendez-vous.

Visite, shopping et découverte !  
Que du bonheur !

Un grand merci à la Direction et aux membres du CE.



## Cottbus (Allemagne)

du 13 au 16 juin 2008

Au programme :

- Visite de l'IBA (ingenieurburo für Brandschutz & Arbeitssicherheit)
- Visite d'une mine à ciel ouvert en reconversion
- Visite d'une mine de charbon en activité
- Visite de la ville de Cottbus
- Visite de Guben (Allemagne) et Gubin (Pologne)
- Visite d'un champ de biomasse

Ce voyage d'études a permis à 4 membres du personnel de découvrir les modalités de réhabilitation d'une ancienne mine à charbon en Allemagne (Cottbus).



## Emscher Park (Allemagne)

du 31 mars au 2 avril 2008

Sous l'égide d'ADEFrance, 26 personnes ont participé à ce voyage d'études réalisé en partenariat avec d'autres EPF.

Au programme :

- Port fluvial intérieur de Duisburg
- Visite du parc d'activités Erin
- Visite de la mine Zollverein XII
- Visite de la cokerie Zollverein
- Visite d'Essen



L'Emscher Park est une région industrielle située au nord de la Ruhr entre Duisburg, Dortmund et Bergkamen. L'Emscher Park (du nom de la rivière Emscher) symbolise aujourd'hui la métamorphose d'un immense site industriel en un projet culturel, social et écologique. 120 projets y furent développés en 10 ans, de 1989 à 1999. Ces 120 projets ont été initiés dans le cadre de l'I.B.A «L'Exposition Internationale de la Construction du Parc Régional de l'Emscher». L'objectif était de revitaliser l'économie et le paysage d'une région qui couvre 800 km<sup>2</sup> : une superficie comparable à celle de l'ancien bassin houiller de la région de Denain – Valenciennes, en France.

# Les publications et l'information

## La revue de presse

**449** : nombre d'articles parus dans les quotidiens régionaux dans lesquels l'EPF Lorraine a été cité.

Une nouvelle «Revue de presse» est à l'étude et devrait être opérationnelle courant 2009.

## La documentation

Dans l'optique de développer le centre documentaire, nous avons sélectionné le logiciel PMB.

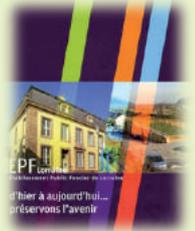
Il est en cours de mise en place (paramétrage, codification des thèmes...). Il permettra de recenser les livres, les études ...

Projet



## Les publications

L'album photos «d'hier à aujourd'hui», le guide foncier, le guide des actions, la plaquette 35 ans, la lettre d'info «Territoires d'avenir» sur le développement durable ont été diffusés à plus de 1500 exemplaires (administrateurs, Ministères, préfectures, collectivités ...).



La carte de vœux a été diffusée de deux manières cette année, par voies postale et électronique.



## Les guides méthodologiques



Le guide des actions explique l'ensemble de nos missions, la démarche à suivre et qui contacter.



Le guide foncier explique le processus d'une opération foncière : pour qui, pour quel projet, quel principe d'intervention, quel mode contractuel, quelle démarche à suivre et qui contacter.

Le guide des actions, le guide foncier et la lettre d'info «Territoires d'avenir» ont été traduits en anglais et en allemand.

## Les interviews télévisées (France 3)

Gaëlle Legall et Alain Darbour ont enregistré une interview sur le site «Cuvelette» à Freyming-Merlebach en juin.

Cédric Proth a répondu à des questions sur le site «Simon 1 et 2» à Forbach en juin.

Laure Lapointe a été interviewée au sujet des Berges de l'Orne.

Pascal Gauthier et Gaëlle Legall ont répondu au sujet : «comparaison entre les sites lorrains et les sites dans la Ruhr» en octobre.

Pascal Gauthier a également répondu à des questions dans le cadre du colloque «Sites et sols pollués».

## Les présentations à l'extérieur

- «Nos paysages en question» est un diaporama présentant l'empreinte industrielle dans les bassins sidérurgiques et miniers mosellans. Cette journée d'échanges a eu lieu le 9 décembre 2008 à Metz.
- Le diaporama «Fonds de minoration foncière» a été présenté aux représentants de la DHUP.
- Le diaporama «Convention-cadre» est présenté régulièrement aux élus.

# Colloque

## «Gestion et reconversion des sites pollués»

La DRIRE Lorraine et l'EPF, en collaboration avec l'ADEME, ont organisé un colloque «Gestion et reconversion des sites pollués» le 23 septembre 2008 à Pont-à-Mousson.



L'objectif de cette journée qui a rassemblé environ 150 participants était d'informer les collectivités et les acteurs de l'aménagement, sur les stratégies et les démarches de recyclage foncier des sites pollués. L'enjeu de cette rencontre était également d'inciter, dans le droit-fil des orientations prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement, à privilégier le recyclage des espaces urbains plutôt que l'extension sur les espaces ruraux périphériques.

Les friches industrielles issues de l'arrêt de complexes sidérurgiques, de l'exploitation des mines de fer et de charbon et de l'industrie du textile, nombreuses en Lorraine, ont laissé des traces que l'on peut trouver durablement dans les bâtiments et dans les sols.

En fonction des orientations et de la méthodologie du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, l'action, souvent conjuguée, de la DRIRE et de l'EPF Lorraine, en matière de sites et sols pollués vise notamment à privilégier le recyclage des espaces urbains plutôt que l'extension sur les espaces ruraux périphériques.

La DRIRE Lorraine veille à la prise en compte de la protection de l'environnement par l'application de la législation sur les installations classées. Son

objectif est de prévenir et de réduire les risques liés aux activités industrielles et agricoles afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique. Au moment de la cessation de l'activité industrielle, si une pollution subsiste, la DRIRE impose à l'exploitant – selon le principe pollueur / payeur – de mettre en place toutes les mesures nécessaires de dépollution avant un retour éventuel du site à la collectivité. En cas d'absence d'exploitant ou si l'exploitant est insolvable, le site est mis en sécurité avec le concours de l'ADEME.

L'EPF Lorraine est, quant à lui, depuis 2000, en charge d'un volet spécifique « sites et sols pollués » associant l'Etat et la Région. Sans se substituer aux obligations des responsables des pollutions s'ils sont identifiés, l'EPF Lorraine peut conseiller les collectivités par une série d'études et de diagnostics de faisabilité en étroite collaboration avec la DRIRE et, le cas échéant, l'ADEME et la DDASS. Il peut également se mobiliser pour réaliser et cofinancer, sur des sites dont il a acquis la propriété, des travaux de traitement des pollutions pour assurer la compatibilité avec les projets des collectivités.

# L'agenda 2009

## **Sorties du Personnel**

Deux sorties sont au programme :  
Le centre Pompidou à Metz (premier trimestre) et  
un site meurthe-et-mosellan (juin)

## **Exposition itinérante et fascicules**

Exposition installée à Nancy, Epinal, Verdun  
Des fascicules spécifiques sont proposés  
aux visiteurs de l'exposition.

## **La Lettre interne**

La lettre interne va être créée et diffusée  
deux fois dans l'année. Elle contiendra des  
informations sur le personnel, le calendrier,  
l'établissement ...

## **La lettre d'information**

La lettre d'information n° 4 est programmée  
pour le mois de juin.

## **Edition**

Etablissement Public Foncier de Lorraine  
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex  
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03.83.80.40.21  
Courriel : [contact@epfl.fr](mailto:contact@epfl.fr)  
Site internet : [www.epfl.fr](http://www.epfl.fr)

## **Crédits photographiques**

Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)  
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)  
EPF Lorraine

## **Comité de Rédaction**

EPF Lorraine - Pascal Gauthier (Directeur Général), Jean-Christophe Courtin (Directeur Général Adjoint), Michel Combe (Directeur Administratif et Financier), Marie-Françoise Cavalli (Responsable du Service de l'Administration Générale), Sébastien Gendre (Responsable Adjoint du Service Juridique et Financier), Véronique Soutif (Chargée de communication) et Rachel Mathieu (Assistante communication)

## **Conception graphique**

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (Assistante communication)

## **Réalisation-Impression**

EPF Lorraine - Bureau de la Communication  
Copies Multi-Services

## **Avril 2009**





EPF Lorraine

Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex

Tél. : 03.83.80.40.20 - Fax : 03.83.80.40.21

Courriel : [contact@epfl.fr](mailto:contact@epfl.fr) - Site internet : [www.epfl.fr](http://www.epfl.fr)